

LA GAZETTE DE CADICHON

N° 26 - Avril à Juin 2017

Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques

ÉDITORIAL

Ces hommes et ces femmes que nous aimons....

La recherche historique ce n'est pas seulement connaître le passé de nos cités. C'est aussi révéler la vie des femmes et des hommes qui ont marqué leurs histoires. Depuis 16 ans notre association a consacré des heures à cette tâche passionnante, à interroger descendants et témoins de charbonnois(e)s, plus ou moins connus, par des rencontres, des échanges épistolaires et des consultations sur la toile. Grâce à quoi se sont tenues ces dernières années des expositions sur Georges Bassinet du Casino, sur la famille Perrier, sur les Guerin du Garage du Méridien, sur l'Abbé Marsonnat, sur la chanteuse d'opérette Lise Palais, sur George-Antoine Simonet de Tarare, sur la famille Brevet pépiniériste, sur Marie Claude Reverchon... Cette année le Docteur Antoine Girard (1849-1926) est notre sujet de recherches. Par son long mandat (33 ans) il a su marquer fortement l'histoire de Charbonnières les bains : de l'activité thermale, à la défense du Casino, en passant par la création des courses d'ânes au Parc Sainte Luce, aux nombreuses festivités... Sa descendance, dispersée entre



Le Dr Antoine Girard

Charbonnières, Lyon, la Savoie, la Saône et Loire... jusqu'aux Pays bas nous a beaucoup aidé et nous la remercions sincèrement. En mai prochain nous rendrons un hommage bien mérité au Docteur Antoine Girard. Ce sera l'occasion, au-delà de l'homme, de nous replonger un moment dans l'histoire

de notre station thermale en son temps et même chez... Ampère dont il a utilisé, pour exercer son art, les bienfaits de l'électricité !

Et puisque nous parlons d'hommes (et de femmes), nous sommes fiers de partager d'autres histoires, fruits de nos recherches : celles de nos anciens pompiers. En juin prochain notre association organise une sortie au Musée des Sapeurs-Pompiers de Lyon, à l'Araire* et au Centre d'intervention Marcy Charbonnières-les-bains.

Ce deuxième trimestre offre encore une fois un programme riche qui comblera les curieux de l'histoire de notre commune mais aussi les amateurs de promenades.

Que ce nouveau printemps vous soit agréable et passionnant...

Michel Calard, Président

*Exposition « Deux siècles d'histoire des sapeurs pompiers en Pays Lyonnais » à l'Araire à Yzeron, de mi avril à fin octobre les dimanches et jours fériés de 14h à 18h ou groupes sur rendez-vous



La Fête des Jardiniers à Charbonnières-les-Bains



Une animation extraordinaire régnait - dimanche dernier - dans le joli village de Charbonnières-les-Bains. Les horticulteurs et agriculteurs de la localité célébraient - à l'occasion de la Saint Fiacre - la fête de leur corporation. Créée en 1900, cette fête - qui est véritablement celle des fleurs et des fruits - offrait un spectacle qui ne le cédait en rien à celui des années précédentes.

Il nous a même semblé que les organisateurs avaient tenu à se surpasser encore dans la variété et la confection de ces chefs-d'œuvre - bannière, coussin, trophées, corbeille, écusson, bicyclette fleurie, attributs emblématiques - où se trouvaient harmonieusement réunis les plus beaux spécimens de la production des jardins et des vergers: fruits mûris par les derniers reflets de l'été, fleurs cultivées, fleurs des champs rivalisant les unes et les autres de grâce, de fraîcheur et de sourires.

Les membres du bureau de l'Union Horticole et Agricole de Charbonnières-les-Bains: MM. Brevet, président; Salignat, vice-président horticulteur; Bennier, vice-président agriculteur; Richard, trésorier; Bouillier, trésorier-adjoint; Ferrière, secrétaire; Vindry, secrétaire-adjoint; avaient assumé la lourde tâche de l'organisation de la fête : ils s'en sont tirés à leur honneur. Après une messe en musique avec le concours de la fanfare de Marcy-L'étoile et pour laquelle l'église de Charbonnières avait été l'objet d'une décoration florale absolument merveilleuse, le cortège se forme sur la place de la Mairie.

à suivre page 4



Du temps de l'Abbé Marsonnat... Un procès et son aboutissement

Suite & fin de la Gazette N° 25

SENTENCE DU 1^{er} JUILLET 1758

Personne ne conteste à l'Appelant le droit et la possession où il est de percevoir les grosses dîmes dans le Finage de Charbonnières, qui est une dépendance de la paroisse de Tassin dont il est Curé ; il a même l'avantage de pouvoir dire qu'aucun habitant du village de Charbonnières ne prétend se soustraire à l'obligation de lui payer les vertes et menues dîmes ; Il n'y a que les trois Bourgeois de Lyon possédant des Domaines dans ce Finage qui aient osé l'inquiéter sur ce sujet, encore se sont-ils reconnus Débiteurs de la dîme de Chanvre mais ils ont soutenu que celles des fèves et pesettes étant « insolite », l'Appelant ne pouvait la réclamer qu'autant qu'il justifierait d'une possession de quarante années, à quoi il satisfait sans avoir renoncé aux moyens qu'il était de faire valoir sur le fond. Quoique la preuve de sa possession, tant par rapport à la dîme des fèves, que relativement à celle des pesettes fût complète, il n'a obtenu que la moitié de la justice qui lui était due, puisque les premiers Juges lui ont refusé la dîme des pesettes ; D'où la contestation en Appel de cette Sentence de notre Abbé MARSONNAT, à laquelle il ajoutera 2 propositions de réflexion :

- Il fera voir qu'au fond le profit que les habitants de Charbonnières retirent de ce légume est si considérable que la Dîme qui lui en est due tenant lieu de la Grosse et non pas de la Verte.
- qu'elle serait également due à titre d'indemnité, d'où il résultera que les demandes qu'il a formulées sur ces objets étant bien fondées, les Intimés qui les ont contestées, doivent supporter tous les dépens.



RECHERCHE DES PREUVES

Chacune des Parties ayant fait procéder à une enquête, celle de l'Appelant a été composée de 15 témoins, et celle de REVERCHON de 21. Elles venaient d'être terminées lorsque l'Appelant informé que ses témoins avaient été sollicités par REVERCHON de trahir la vérité, a été conseillé de rendre une plainte en subornation des Témoins qu'il avait administrés.

L'information et un Décret d'ajournement dont elle a été suivie sont des preuves manifestes que REVERCHON était coupable du crime qui lui était reproché ; en effet les 7 Témoins qui ont été entendus ont déposé qu'il les avait engagé à déclarer qu'ils n'avaient jamais payé la dîme des fèves et pesettes, ou qu'ils l'avaient acquittée par contrainte.

Quelques jours avant que la Sentence définitive ait été rendue, l'Appelant a formé en la Sénéchaussée de Lyon deux autres demandes :

- - l'une en paiement de la dîme de tous les légumes et menus grains,
- - l'autre de celles des surnuméraires et sur comptes, et sur ces demandes les premiers Juges ayant ordonné que les Parties argumenteraient et contesteraient plus amplement

SENTENCE DU 26 AOÛT 1758

Le 26 Août 1758 une nouvelle Sentence est prise contenant plusieurs dispositions dont le sieur de MARSONNAT est à nouveau Appelant.

Par une première disposition, l'Appelant a été maintenu dans le droit de percevoir la dîme des Bleds, Vins, Orges, Avoines, Chanvres, Bleds noirs autres que ceux recueillis dans les terres qui avaient porté dans la même année des fruits hivernaux, et la dîme des Fèves. Celle des pesettes lui a été refusée.

Il a été dit que sur les deux dernières Demandes qu'il avait formées, les Parties articuleraient et contesteraient plus amplement.

Il a été ordonné que les termes injurieux insérés dans la Requête de REVERCHON demeurent supprimés, et que pour cet effet elle n'entrerait en taxe que pour les 7 premiers rôles.

REVERCHON et TROUILLEUX ont été condamnés chacun envers l'Appelant à la moitié des dépens. Ce Particulier a été condamné aux dépens faits au sujet de la plainte en subornation qui avait été rendue contre lui. Enfin, l'Appelant a été condamné à supporter ceux faits par RICHER.

C'est dans cette position que l'Appelant a présenté...

Une nouvelle Requête le 28 Août 1759,

Par laquelle en augmentant ses premières conclusions il a demandé deux choses :

-L'une à être maintenu dans le droit et dans la possession de percevoir la dîme et menus grains, ce qu'il n'entendait étendre qu'aux fèves, aux pesettes, aux pois et lentilles.

-L'autre à être payé de la dîme des surnuméraires et sur comptes.

Sa défense se partage en quatre propositions.

- Il prouvera que les dépositions des Témoins qu'il a fait entendre, qu'il était en possession depuis 40 ans de percevoir la Dîme des Pesettes sans que cette preuve ait été ni détruite ni affaiblie par l'Enquête des Intimés, il faut que ce droit lui soit confirmé.
- Il prouvera qu'attendu l'utilité de ce légume, son prix, et qu'il est semé en abondance dans le Finage de Charbonnières, la Dîme lui en est due, que ses prédécesseurs auraient négligé de la percevoir, qu'il ne serait pas moins en droit de la réclamer.
- Il démontrera qu'elle doit aussi lui être accordée à titre d'indemnité.
- Que les Intimés doivent être condamnés à supporter tous les frais et dépens qu'il a été obligé de faire contre eux.



SENTENCE DU 28 JANVIER 1761

Voici ce qui a été jugé par la Sentence définitive.

Nous avons observé dans l'ordre des faits que par une Requête du 28 Août 1759 l'Appelant a formé 2 nouvelles Demandes :

- l'une en payement de la dîme de tous les légumes et menus grains,
- l'autre de celle des surnuméraires et sur comptes sur lesquelles il a été ordonné par la Sentence définitive que les Parties articuleraient et contesteraient plus amplement, et comme cet interlocutoire est capable de la jeter dans un Procès qui sera extrêmement dispendieux, c'est pour l'éviter que l'Appelant a cru devoir supplier la Cour de statuer par un seul et même Arrêt sur l'Appel et sur ces demandes.

L'objet de la première est d'obtenir que les Intimés soient condamnés à payer la Dîme de tous les légumes et menus grains, ce qu'il restait aux pois et lentilles, si par fraude ils s'avisent de substituer ces légumes aux fèves et aux pesettes ; d'après les principes qui ont été établis ci-dessus ce chef de demande n'étant pas susceptible de contradiction il est inutile de le soumettre à une plus ample discussion.

L'Appelant demande que les Intimés soient tenus de lui payer la Dîme des surnuméraires et sur comptes, ce qui ne peut lui être refusé d'après un Edit du 7 Juin 1617 qui ordonne à toutes personnes de payer la Dîme suivant leur qualité et quantité, et comme l'exécution de cette Loi a été prescrite par deux Arrêts des 7 Juillet 1702 et 13 Août 1703 qui sont rapportés par DUPERRAY dans son traité des Dîmes Tome 1, Livre 2, Chapitre 10, la Cour peut en statuant sur ces demandes éviter aux Parties un nouveau Procès ; du reste il s'en rapporte à ses lumières et à la prudence de prendre sur ce sujet tel parti qu'elle jugera convenable.

Monsieur l'Abbé BORY, Rapporteur Me MAIZIERE, Avocat COTTON, Procureur

Remarques :

- Nous ne savons pas si notre Curé a obtenu gain de cause, mais rappelons que son père Antoine ROUGEAT, Avocat à la Cour, Seigneur de Marssonat en Bresse et son beau-père Me Antoine FOLLIET, Notaire Royal à Ambérieu lui ont sans doute été de bons conseils.

- Le 21 Août 1751, M. Pierre REVERCHON, Intimé a acheté à M. Pierre BAILLY (marchand imprimeur) le Château de La Ferrière de Charbonnières pour la somme de 10 000 Livres, puis revendu le 26 Mars 1772 à M. Charles Bombe de VILLIER pour la somme de 20 000 Livres. (CR du GRH du 17 Juin 1987 : Mme DULAC)

- Parmi les Maires de Charbonnières, on trouve l'Intimé : M. Mathieu TROUILLEUX, maire d'Août 1791 à Décembre 1807.

Transcrit, coordonné et annoté par Michel Violot-administrateur du CHA-GRH

1909 La municipalité de Charbonnières rend hommage à l'abbé Marssonat

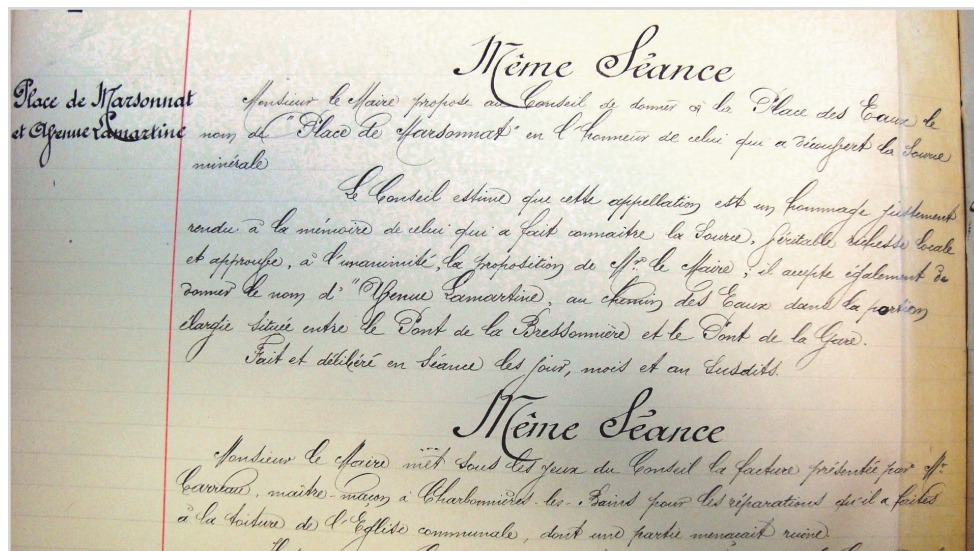
L'an mil neuf cent neuf, le quinze août à neuf heures et demie du matin le Conseil Municipal de la Commune de Charbonnières les Bains, Rhône, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mr le docteur Girard, Maire.

Étaient présents.....Monsieur le Maire propose au Conseil de donner à la Place des Eaux le nom de « Place de Marssonat » en l'honneur de celui qui a découvert la source minérale.

Le Conseil estime que cette appellation est un hommage justement rendu à la mémoire de celui qui a fait connaître la Source, véritable

richesse locale et approuve, à l'unanimité, la proposition de Mr le Maire ; il accepte également de donner le nom d' « Avenue Lamartine » au chemin des Eaux dans la portion élargie située entre le pont de la Bressonnière et le pont de la Gare...

Ainsi furent baptisés deux lieux bien connus des Charbonnois mais, si l'attribution d'une place à notre célèbre abbé est un juste hommage aux bienfaiteurs de Charbonnières, la raison de la reconnaissance de la commune à Lamartine demeure encore floue. Des recherches sont en cours et peut être pourrons nous lever un peu le voile dans quelque temps...



La Fête des Jardiniers à Charbonnières-les-Bains

Suite de la page 1

M. Brevet présente à la Municipalité les œuvres de la corporation; puis, au nom de l'Union Horticole et Agricole, il remet à M. le Dr Girard, le sympathique maire de Charbonnières, une croix de chevalier du Mérite agricole à l'occasion de sa récente promotion. .

La fête ne pouvait mieux débiter que par cet éclatant et juste hommage rendu à celui qui - depuis tant d'années - apporte dans ses délicates fonctions tant de dévouement et d'affabilité. Une superbe gerbe de fleurs, don de M. Brevet, est ensuite offerte à M. le sénateur Millaud.

De la place de la Mairie, jardiniers se rendent au Méridien où un vin d'honneur leur est offert par le Maire, puis ils redescendent à l'Hôtel Duchet où doit avoir lieu le banquet. Le soleil - ce grand médecin des fleurs - s'était mis de la partie et ce fut un spectacle splendide de voir se dérouler au milieu d'une foule compacte et joyeuse, dans le chemin sinueux et verdoyant qui conduit aux Eaux, cette pacifique manifestation du travail attestant, avec les richesses florale, fruitière et maraîchère de la région, l'habileté et le bon goût de ceux qui avaient contribué à leur arrangement.

Je suis tout particulièrement heureux de pouvoir faire figurer ici, avec l'énumération des chefs-d'œuvre présentés, les noms de leurs auteurs. Voici dans quel ordre s'effectua le défilé :

Bannière fleurie : M. Salignat. Écusson en fleurs de la ville de Charbonnières : MM. Berthier et Renaud. Brancard de l'Horticulture : MM. Richard, Vial, Pierre Pupier. Char des Jeunes Horticulteurs : M. Marin-Bonnet. Chaise à porteurs : Mmes Girard. Les Quatre-saisons, char escorté par quatre jeunes filles dont les costumes symbolisaient le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver : Mme Marin-Bonnet. Brancard de l'Agriculture, évoquant les multiples travaux de la campagne : MM. Bouchet, Joseph Genton, Verne. Coussin fleuri : M. Joseph Genton aîné. Char de Saint Fiacre(1) : MM. Pupier, Vindry, Antoine Brevet, Ferrière. Saint Fiacre : J-M. Triomphe. Postillon : M.

Vial. Bicyclette fleurie : Mlle Varloud. Attributs horticoles : M. Marin-Bonnet. Écusson rustique : M. Lager.

Je dois signaler - en outre - l'ornementation de la salle du banquet due à MM. Fabre, Buissonnet, Lanvers J-M. Perrin et les guirlandes de feuillages et de fleurs très heureusement disposées par MM. Duffet, Grégoire, Blanc-Moncel.

Le banquet, fort bien servi, fut empreint - cela va sans dire - de la plus franche cordialité : aucun des convives n'ayant un seul instant songé à jeter des pierres dans le jardin des autres.

Divers toasts furent successivement portés par M. Brevet qui félicita les deux nouveaux promus du Mérite agricole : M. le docteur Girard et M. Salignat, jardinier chez M. Victor Fournier ; par M. Beurrier qui adressa, au nom de tous, des remerciements aux organisateurs de cette fête si bien réussie ; par M. Schmitt, vice-président de l'Association agricole lyonnaise, qui but à la prospérité de l'Union horticole et agricole de Charbonnières ; par M. le docteur Girard et M. le sénateur Millaud qui répondirent en excellents termes aux aimables attentions dont ils étaient l'objet.

Après le café - pris à l'hôtel Escoffier - le cortège se rend, musique en tête, au Casino-Kursaal où du champagne est généreusement offert. Un nouveau défilé dans Charbonnières et une réception au Cercle Moderne terminèrent cette agréable journée.

Ce qu'il faut admirer surtout dans cette fête des Jardiniers, c'est son caractère essentiellement familial qui lui permet d'échapper à la banalité habituelle des distractions populaires. Il faut également en louer le côté pratique, puisqu'elle met en évidence, chaque année, de modestes travailleurs dont les conceptions - parfois ingénieuses et toujours charmantes - touchent de bien près à l'Art véritable.

Léon Mayet

(Rédacteur en chef du « Passe-Temps » 1836-1909)

Photographies des pages 1 et 4 : Famille Girard - Virot - Wolters

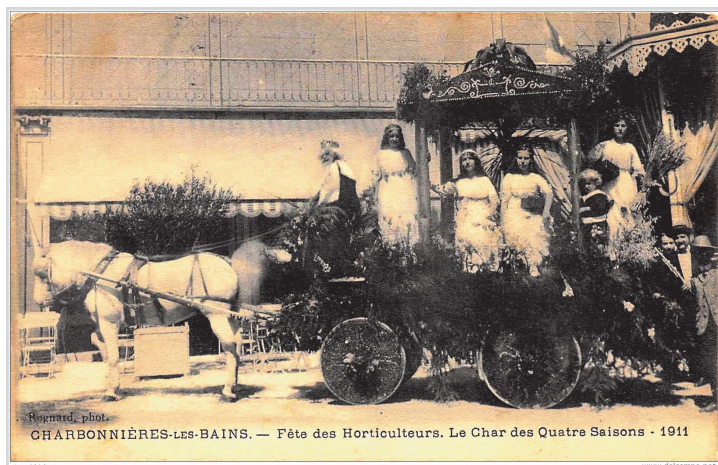
(1) Saint Fiacre moine d'origine irlandaise probablement du VII^e siècle, toujours représenté avec une bêche, est le patron des jardiniers... et des chauffeurs de taxi, mais pour une autre raison, savez-vous pourquoi ? (Réponse en page 8)



Le Dr Girard posant devant le brancard de La Charité vers 1910



Bannière de l'Union Agricole & Horticole de Charbonnières





Histoire de l'horloge de l'église de Charbonnières les Bains

On trouve à ce sujet dans l'opuscule « *Charbonnières les Bains – Deux siècles de thermalisme et de Romantisme* » page 54 dans le chapitre consacré aux églises, le texte suivant de la plume de Robert Putigny notre historien local :

« En 1904, M. Charbonnier avait légué au conseil de fabrique une somme de 1500 francs-or, naturellement, pour acheter une horloge à installer dans le clocher... quand le clocher il y aurait ; en attendant, avait précisé le donateur, cette somme sera capitalisée. Si le désir du donateur s'était concrétisé par 86 ans de capitalisation, l'achat d'une horloge n'aurait pas ruiné la fabrique, mais la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État l'avait sans doute placée sous séquestre, à moins que M. Charbonnier ne l'eût retirée comme la loi l'y autorisait. On ne sait quel fut le destin de ce capital, en tout cas il ne figurait pas à l'inventaire de la fabrique lors de la séparation, car à ce moment elle ne disposait que d'un fonds de 45 francs et 40 centimes. ./.../. On ne sait qui la paya, mais en 1990 une horloge vint enfin boucher le trou noir du clocher, et pour la première fois depuis le fond des temps le bourg du village se mit à l'heure... du jour, car la nuit les cloches se reposaient. »

C'est donc sous le mandat de Jean Claude Bourcet que fut prise la décision de doter l'église de Charbonnières d'une horloge. La mission fut confiée à Gabriel Garnier, adjoint durant 3 mandats, dont la fonction couvrait les travaux sur la commune.

Gabriel Garnier participa plusieurs fois aux voyages organisés par le Comité de Jumelage et fit même partie du célèbre dixième anniversaire au cours duquel fut inauguré le « Pont de Charbonnières », une passerelle piétonne et cycliste qui traverse le Danube. Cette inauguration fut marquée d'un événement remarquable qui reste gravé dans la mémoire des participants mais c'est une histoire que je vous conterai peut être une autre fois. Revenons au sujet du jour : l'horloge de l'église.

Gabriel Garnier donc, remarqua, au cours d'un voyage, l'horloge de l'église de Bad Abbach, en trouva le modèle parfaitement adapté à la configuration de l'église de Charbonnières et résolut de se renseigner à son sujet. Pour ce faire, il prit rendez vous à la mairie de Bad Abbach et c'est là que commence cette singulière histoire :

Il obtint sans difficulté l'adresse de l'installateur, une entreprise Munichoise à qui il rendit visite sur le chemin du retour. Le responsable lui indiqua qu'ils avaient réalisé uniquement l'installation et lui procura l'adresse du fournisseur du matériel qui s'avéra, première surprise, être une entreprise française établie à Strasbourg.

De retour à Charbonnières, Gabriel Garnier contacta l'entreprise alsacienne qui se révéla, en fait, être une succursale de la Société angevine BODET, campaniste réputé pour ses mécanismes d'horlogerie pour bâtiments publics parmi lesquels on compte bien entendu les églises et qui lui communiqua les références de leur succursale la plus proche c'est-à-dire celle de Lyon !

Retour donc à la case départ et c'est ainsi que fut installée sur l'église de Charbonnières les Bains une horloge bien française certifiée qualité allemande.

Mais nous n'avons toujours aucune nouvelle de la somme déposée par M. Charbonnier...

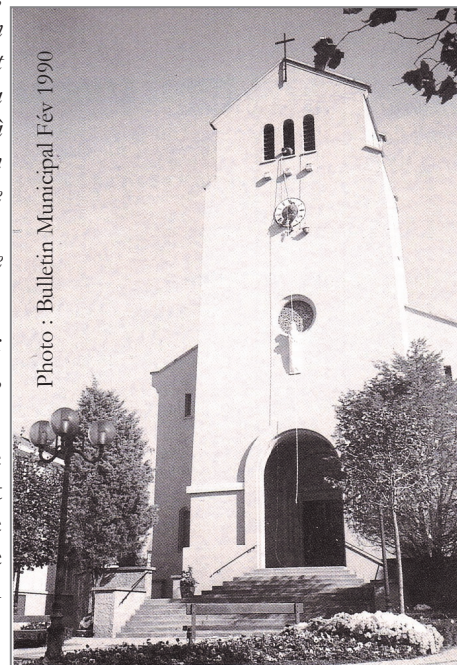
Léo Thiniaire

Quelques précisions techniques tirées de l'article du bulletin Municipal de février 1990 sous la plume de Michel Calard :

L'horloge était radio-synchronisée à un signal diffusé chaque minute par l'émetteur de France Inter grandes ondes. La station n'émet plus qu'en modulation de fréquence depuis le fin 2016 mais le signal serait, aux dernières nouvelles, diffusé en grandes ondes sur 162 kHz, à partir du site TDF d'Allouis dans le Cher.

La sonnerie était programmée ainsi de 8 h à 20 h :

- Les heures par cloche 1 :
- les quarts d'heure par 1 coup cloche 1 + 1 coup cloche 2 une fois.
- les demi-heures par 1 coup cloche 1 + 1 coup cloche 2 deux fois.
- les trois-quarts d'heure par 1 coup cloche 1 + 1 coup cloche 2 trois fois.
- Angélus : 8 h 05 - 12 h 05 - 19 h 05. Tintement + volée par cloche 2.
- Messe : le samedi 18h 15, le dimanche 10 h 15, par cloche 2.



Église de Peising
(Hameau de Bad Abbach)



Église de Bad Abbach

Cloche 1 : 1826
Ø 790mm
Cloche 2 : 1883
Ø 760mm





LA LECTURE LYONNAISE - Journal illustré paraissant le samedi (Mai 1885 – juillet 1888)
LES PROMENADES DU DIMANCHE AUTOUR DE LYON par Pierre Virès

CHARBONNIÈRES

Le Village – L'Etablissement des Eaux – Le Casino – Le Bois de l'Etoile.

(Suite du N° 25)



Devant nous s'étale le village percé de jardins et de salles d'ombrage où se prélassent les villas de l'aristocratie commerciale de Lyon. Nous prenons à gauche et nous traversons le village dans sa longueur jusqu'au fond du vallon d'où sort la source minérale, richesse du pays et où le ruisseau encadre le Casino de son lit de rochers pour se perdre dans les arbres en une jolie cascaterelle.

Le village, habité autrefois par des paysans et quelques rares cabanes de charbonniers et de bûcherons ne prit de l'agrandissement, nous dit la baron Raverat, cet infatigable chercheur, qu'à dater de 1774, époque où un abbé découvrit une source d'eau minérale. Cette source coulait alors de la cassure du rocher et se perdait dans le ruisseau à travers les ronces et les rocailles.

Qui la reconnaîtrait, aujourd'hui que l'art et le luxe d'un confort inouï ont transformé le pays et en ont fait le lieu de réjouissance et de plaisir le plus réputé de nos environs.

Une foule d'hôtels s'étagent sur la route, et partout nous trouvons de petits appartements coquets, loués chaque année par des lyonnais, heureux de s'y retirer pendant les chaleurs torrides de l'été.

On est si bien près de Lyon : les trains se succèdent toute la journée entre Charbonnières et la métropole ; on part à ses affaires ; on rentre le soir fatigué, mais content de trouver la fraîcheur, le ciel pur et les fourrés épais où l'oiseau se réveille en jetant un appel à votre passage, et où le silence n'est troublé que par le chant de la rainette et le cri-cri des grillons.

Vite, on met bas chapeau de soie et redingote. Le grand robinson et la veste de toile sont de rigueur ; et le matin, avant de revenir aux affaires, on se jettera résolument dans la piscine ; voilà la vraie vie des champs.



Nous dépassons les maisons que domine le pensionnat de Charbonnières, la route s'incline à gauche et devant nous s'ouvre un fond d'arbres gigantesques portant haut leurs rameaux ombreux. C'est l'entrée du Casino.

Ce soir, nous monterons au bois de l'Etoile.

Sur la colline boisée qui se ferme à gauche derrière le kursaal s'élève la vieille gentilhommerie de M. de Lacroix-Laval, le richissime propriétaire de tous les environs ; son parc est ceint d'un mur qui n'a pas moins de douze kilomètres. Fort

de la protection qu'on leur accorde, des lièvres par milliers prennent leurs ébats dans les bois.

Nous entrons dans l'établissement de Charbonnières par la grande grille qui s'ouvre par une large allée, au milieu d'une vaste pelouse que couvrent des arbres splendides jetant leurs branches touffues sur le ruisseau et les constructions des piscines.



La suite dans votre prochaine Gazette...

¹ Achille Raverat (1812-1890) écrit de nombreux ouvrages décrivant ses observations de voyages dans ce qui n'était pas encore la région Rhône Alpes.



DANS LE RÉTROVISEUR

8 janvier Exposition « Dans la hotte du Père Noël Autrefois »

Cette année encore, le CHA-GRH a égayé le village durant les fêtes de Noël par une exposition de jouets anciens salle Entr'Vues. Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté ces jouets avec une mention spéciale à G. Cros pour le circuit de trains et M. Lucas pour les maquettes qu'il a réalisées dans sa toute jeunesse.

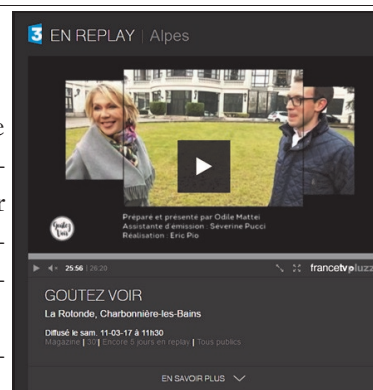


Vous pouvez prendre contact dès maintenant si vous souhaitez prêter des jouets anciens pour la vitrine 2017.



11 mars - France 3 - diffusion de l'émission « Goûtez-voir »

Le samedi 11 mars le célèbre restaurant La Rotonde au Casino Le Lyon Vert a fait la Une d'une émission d'Odile Mattei « Goutez- Voir ». Notre association a eu l'honneur d'être sollicitée par France 3 pour fournir des visuels sur le passé du Casino, témoignant ainsi la constance de la tradition gastronomique de cet illustre établissement. Nous regrettons toutefois que la modeste contribution de notre association ait été omise au générique.



Pour revoir l'émission sur Internet : Youtube - Goûtez-Voir : émission de France 3 au Restaurant la Rotonde

13 mars - Conférence « Rosasecca, pays de mes ancêtres » par T. Petrucci

Ce lundi 13 mars dans la soirée le CHA-GRH accueillait une quarantaine de personnes à la salle Entr'vues pour écouter un de ses membres Thierry PETRUCCI retracer l'histoire du pays de ses ancêtres tant maternels que paternels : le village de ROCCASECCA dans le Latium, au sud de Rome. Le conférencier, aussi passionné qu'érudit a fait vivre à ses auditeurs le village et sa région au cours de 25 siècles en mettant en valeur ses « gloires » : Saint Benoit et le couvent de Monte Cassino, Saint Thomas d'Aquin, Vittorio de Sica* ou encore Sophia Loren et d'autres. Après cette tranche d'histoire il a présenté les traditions et coutumes de cette région mal connue de l'Italie car à l'écart des grands sites touristiques. La soirée s'est achevée par une conversation à bâtons rompus avec l'animateur autour d'un « Prosecco » bien apprécié.



* Au cours de la conférence, Thierry Petrucci nous a fait profiter d'un court extrait du film « La Cioccara » de Vittorio de Sica avec Sophia Loren.

18 mars - Lancement du projet d'animations RN 7-69

En présence d'une trentaine de représentants d'associations historiques de la région arbresloise et de la Métropole - Débats animés par Daniel Broutier, assisté de Michel Calard (accompagné de Jean Darnand).



22 mars - La Place Marsonnat entre passé et futur

Trois étudiants en architecture et urbanisme à Lyon 2, Irène Parolini, Marie Prado, et Raphael Prost, en présence de Mmes Dominique Benatouil et Delphine Thevenot-Petit du Grand Lyon nous ont fait partager le fruit de leurs études tirées d'observations et d'interviews de charbonnois, dont plusieurs membres de notre association. Pierre Paday a complété cet exposé passionnant par d'intéressants repères historiques à partir de vues anciennes.





Nos prochaines animations

- ✓ **Jeudi 18 mai 2017** - Sortie-Visite Musée Ampère à Poleymieux-au-mont-d'or - fiche d'inscription ci-jointe
 - Récits & témoignages. Salle Entr'Vues, Hommage au Dr Girard pour sa contribution au Thermalisme - 18 h 00 - Entrée libre.
- ✓ **Jeudi 15 Juin 2017** - Visite Musée La Duchère + l'Araire à Yzeron. Hommage aux sapeurs pompiers - fiche d'inscription ci-jointe
- ✓ **Samedi 17 Juin 2017** - 3° Journée du Petit Patrimoine - Rendez-vous 9 h 45 esplanade Cadichon pour une découverte de Charbonnières en 7 étapes - marche environ 1h30
- ✓ **Dimanche 2 Juillet 2017** - Trotte Cadichon au Parc de LACROIX-LAVAL - défilé et un stand

Devinettes de J. Darnand

1. Selon la légende, qui aurait offert à Claude Guérin le fameux vitrail du garage du méridien ?
2. Où se trouve à Charbonnières l'allé éponyme d'un pont de Venise bien connu des amoureux ?

Charades

Par Alain Lallemand

- Mon premier est un rongeur jugé répugnant,
- On tourne des pages quand on fait mon deuxième,
- Mon troisième est le roi des animaux,

- On dit souvent à Ben-Hur d'arrêter mon quatrième,
- Mon cinquième n'est pas mauvaise,
- Mon sixième est la journée passée,

Mon tout arrive chaque année à Charbonnières.

Par Léo Thinière

- Mon premier est le prénom de Merryl ou Béranger,
- On écluse un godet dans mon second,
- Les chevaux sautent ma troisième
- Mon quatrième ne vaut rien

Mon tout est proféré par le rédacteur de cette charade nulle.

Assemblée Générale



Une quarantaine de membres s'est réunie en Assemblée Générale le 20 janvier à la MDA.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration, le bureau, présidé par Michel Calard est composé de :

Vice président : Gilbert Cros

Trésorier : Jean Darnand

Trésorière adjointe : Lydie Violot

Secrétaire : Alain Lallemand

Secrétaire adjoint : Françoise Cozette

Intendance : Éliane Leclerc

Nous remercions Agnès Chanay pour son engagement pendant 3 ans comme vice présidente.



Le bureau et les présidents d'honneur, L. Beurier & P. Paday

Ci contre : Au cours de l'AG, Daniel Broutier de l'Association des Amis du Viel Arbresle présente le projet d'animation sur la RN7-69 (voir page précédente) dont notre association est partie prenante



CONTACT

Mail : contact@charbonnieres-historique.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Gilbert CROS : 06 21 24 72 75

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Erables.

www.historique-charbonnieres.com



Charbonnières historique

Soutenez nos actions en adhérant. Cotisations au 1° janvier :

Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans,

Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu)

Réponse de la question page 5 : L'hôtel de Saint Fiacre de la rue Saint-Martin à Paris, jouait des voitures attelées, bientôt connues sous le nom de « voitures fiacres », puis abrégées en « fiacres » (source: wikipedia)

Devinette 1 : André Citroën. Devinette 2 : C'est l'allée des sous-sols située entre le chemin des Ténis et le chemin du bois de la lune

Charades : (1) Rat+lit+lion+char+bonne+hier=Rallye Lyon-Charbonnières, (2) Macha+rade+haie+nul=ma charade est nulle.

